



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 18 août 2010

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 18 août 2010 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

*Sont présents :*

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Simon Madore	conseiller	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 16 juin 2010
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 Cours d'eau et bande riveraine – Infractions à Saint-Malo - Suivi
  - 4.2.2 Loyer du Nettoyeur – X-Trem Propre - Suivi
  - 4.2.3 TACTIC
    - 4.2.3.1 État de la situation
    - 4.2.3.2 Délégation de compétences
  - 4.2.4 Entente de développement culturel – Inventaire des cimetières et croix de chemin
    - 4.2.4.1 Appel d'offres
    - 4.2.4.2 Honoraires
  - 4.2.5 Collecte sélective – Appel d'offres
  - 4.2.6 Lac-à-l'épaule
  - 4.2.7 Couillard Construction Ltée – Orientation préliminaire de la CPTAQ
  - 4.2.8 Soirée des fêtes de la MRC – Changement de date

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.1.2 Comptes à payer
  - 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
  - 5.3 Congrès 2010 de la FQM
    - 5.3.1 Inscription des élus et de la direction générale
    - 5.3.2 Frais d'hébergement
    - 5.3.3 Alimentation
  - 5.4 Programmes de l'amélioration de l'habitat – Autorisations à déboursier
  - 5.5 Québec en forme – Prévisions budgétaires 2010-2011
  - 5.6 Camp 911
  - 5.7 Service d'animation estivale
  - 5.8 Travaux de cours d'eau – Règlement 2-265 – Compton
  - 5.9 Festin des Grâces – Les Comptonnales
- 6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT – ENVIRONNEMENT**
- 6.1 Municipalité de Dixville – Demande de reconnaissance d'une zone déstructurée
  - 6.2 Demande de dérogation à la zone inondable – Ville de Coaticook
  - 6.3 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.22
- 7.0 AVIS DE MOTION**
- 7.1 Règlement modifiant le règlement 6-23 concernant le Schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**
- 8.0 RÈGLEMENTS**
- 8.1 Règlement relatif à la Rivière aux Saumons traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la Ville de Waterville sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
  - 8.2 Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke situé dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
  - 8.3 Projet de règlement modifiant le règlement 6-23 concernant le Schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
- 9.1 Conseil régional de l'environnement – Rendez-vous de l'énergie
  - 9.2 Convention de subvention – Québec en forme
  - 9.3 Amélioration de l'habitat – Valeur uniformisée maximale
    - 9.3.1 Programme RénoVillage (RVI)
    - 9.3.2 Programme de réparations d'urgence (PRU)
  - 9.4 Camp 911
    - 9.4.1 Mérite MMQ en gestion de risques 2010
    - 9.4.2 Ailleurs au Québec
  - 9.5 Soirée de la ruralité



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 9.6 Convention de communication et de mise à jour d'Adresses Québec – Autorisation à signature
- 9.7 Vente pour défaut de paiement des taxes – Ouverture de dossier
- 9.8 Monty Coulombe S.e.n.c. avocats – Offre de services
- 9.9 Embauche – Urbaniste
- 9.10 Charte graphique de la MRC

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 16 août 2010
- 10.2 Compte rendu de la rencontre du comité d'évaluation de projets – Programme de mise en valeur en milieu forestier – Volet II du 8 juillet 2010
- 10.3 Compte rendu de la réunion du Comité de gestion de l'eau du 10 août 2010
- 10.4 Compte rendu de la rencontre du comité d'évaluation de projets – Programme de mise en valeur en milieu forestier – Volet II du 16 août 2010

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif du 16 août 2010
  - 11.1.1 Appui à la MRC de Matawinie – Travaux d'infrastructures – Délais du programme PRECO
  - 11.1.2 Appui à COGECO - Sauvegarde de CHLT Radio
  - 11.1.3 Appui à la Municipalité de Compton – Questionnaire détaillé pour le recensement
- 11.2 Comité d'évaluation de projets – Programme de mise en valeur en milieu forestier – Volet II du 8 juillet 2010
- 11.3 Comité de gestion de l'eau du 10 août 2010
  - 11.3.1 Demandes au Fonds de cours d'eau
  - 11.3.2 Gestion des fossés - Formation
- 11.4 Comité d'évaluation de projets – Programme de mise en valeur en milieu forestier – Volet II du 8 juillet 2010 – Projets 2010-2011

**12.0 CORRESPONDANCE**

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 Municipalité de Compton – Résolution 4969-2010-07-06

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Rapport annuel 2009-2010 – Conférence régionale des élus de l'Estrie
  - 13.4.2 Personnages de bande dessinée – Subvention du Programme VERRR

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h32 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

CM2010-08-242

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2010-08-243

**4.1 SESSION ORDINAIRE DU 16 JUIN 2010**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 16 juin 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 16 juin 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.2.1 COURS D'EAU ET BANDE RIVERAINE – INFRACTIONS À SAINT-MALO - SUIVI**

Des travaux furent effectués dans la rive et le littoral du lac Lindsay sur plusieurs parties de lots et ce, en contravention avec la réglementation applicable. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confié les dossiers à ses enquêteurs puisque le contrevenant n'a pas soumis de plan de restauration des milieux affectés avant la date indiquée dans l'avis d'infraction. Il s'expose à des poursuites. À suivre...

**4.2.2 LOYER DU NETTOYEUR – X-TREM PROPRE - SUIVI**

Aux termes de la résolution CM2010-05-167, le conseil de la MRC de Coaticook a demandé qu'un avis par courrier recommandé soit envoyé à X-Trem Propre ML Inc. à chaque début de mois pour lui signifier son retard et les arriérages de loyers afin qu'il régularise sa situation. Une lettre fut donc envoyée le 1<sup>er</sup> juillet et en août. Les mois de mai, juin, juillet et août 2010 demeurent impayés à ce jour. Les membres du conseil demandent le maintien des avis ainsi qu'un suivi mensuel.

**4.2.3 TACTIC**

**4.2.3.1 ÉTAT DE LA SITUATION**

49 clients étaient branchés avec Xittel en date du 1<sup>er</sup> août 2010. Une réponse de Services partagés du gouvernement du Québec est attendue pour la fin septembre pour l'utilisation du Mont Hereford. Des propriétaires de sites potentiels seront rencontrés au cours des prochains jours à Stanstead-est par Monsieur Ménard et Monsieur Lefebvre. Les institutions financières demandent à la MRC de cautionner tout emprunt de T@CTIC et ce malgré l'engagement du gouvernement pour près de 900 000 \$. Aux termes de la *Loi sur les compétences municipales*, il ne s'agit pas d'un objet que la MRC peut cautionner à moins d'une délégation des municipalités locales. Chacune des municipalités locales devraient alors cautionner l'emprunt de T@CTIC. Le déploiement des cellules ne peut continuer sans nouvelle entrée de fonds, et ce malgré l'appel d'offres en cours pour la phase II.

**4.2.3.2 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook considère que l'accès à un service d'Internet à haute vitesse pour l'ensemble de la population est un outil essentiel au développement de la MRC ;

**ATTENDU** que les noyaux ruraux de la MRC ont déjà accès à un branchement Internet par câble ;

**ATTENDU** que de nombreuses résidences situées sur le territoire de plusieurs municipalités locales du territoire de la MRC n'ont toujours pas accès au service Internet haute vitesse ;

**ATTENDU** que la population de la MRC de Coaticook attend avec impatience le branchement à Internet, qui doit faire partie des services de proximité ;

CM2010-08-244



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'un organisme à but non lucratif a été mis sur pied à cet effet, soit la Table d'action en communication et technologies de l'Information de la MRC de Coaticook (T@CTIC) Ltée ;

**ATTENDU** que T@CTIC sera propriétaire des infrastructures à mettre en place et le gestionnaire du service d'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** que le programme «*Communautés rurales branchées*» vise à appuyer les projets collectifs qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet à haute vitesse de qualité similaire et à un coût comparable au service offert en milieu urbain ;

**ATTENDU** que ce programme est destiné au territoire rural du Québec ;

**ATTENDU** que la demande d'aide financière de T@CTIC dans le cadre du programme «*Communautés rurales branchées*» du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de branchement Internet haute vitesse pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook fut accepté pour un montant maximum de 899 481 \$, remboursable sur une période de cinq (5) ans ;

**ATTENDU** qu'une convention à cet effet est intervenue entre le ministère et T@CTIC ;

**ATTENDU** qu'il est opportun que la MRC de Coaticook et les municipalités locales de son territoire se prévalent des articles 569.0.1 et suivants du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), afin de conclure une entente de délégation de compétence à la MRC aux fins ci-dessus ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un projet d'entente de délégation de compétence et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** du conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver aux fins ci-dessus le Projet d'entente de délégation de compétence tel que soumis aux membres du conseil ;
- < d'entreprendre les procédures de délégation de compétence par les municipalités locales en faveur de la MRC de Coaticook afin d'assurer la desserte du service Internet haute vitesse aux résidences du territoire qui en sont présentement privées ;
- < d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente de délégation de compétence avec les municipalités locales à l'intérieur du délai de 60 jours imparti et à poser tout geste nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2.4 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - INVENTAIRE DES CIMETIÈRES ET CROIX DE CHEMIN**

CM2010-08-245

**4.2.4.1 APPEL D'OFFRES**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-06-230, il fut résolu de pouvoir à un appel d'offres sur invitation auprès de 3 soumissionnaires pour la réalisation d'un inventaire des cimetières et croix de chemin du territoire de la MRC de Coaticook, et ce en vertu de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le procès-verbal de l'ouverture des soumissions reçues suite à l'appel d'offres sur invitation et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'accepter l'offre la plus basse, soit celle transmise par Patri-Arch et de lui adjuger le contrat pour la réalisation d'un inventaire des cimetières et croix de chemin du territoire de la MRC de Coaticook au coût de 17 000 \$ avant toutes taxes.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**CM2010-08-246**

**4.2.4.2 HONORAIRES**

**ATTENDU** qu'aux termes de l'appel d'offres sur invitation pour la réalisation d'un inventaire des cimetières et croix de chemin du territoire de la MRC de Coaticook, Patri-Arch a soumis ses honoraires professionnels pour la réalisation dudit mandat ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un montant de 17 000 \$ avant toutes taxes ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les honoraires de Patri-Arch au montant de 17 000 \$ avant toutes taxes pour la réalisation d'un inventaire des cimetières et croix de chemin du territoire de la MRC de Coaticook, payable comme suit :
 

Versement 1	Au début du mandat	30 %	5 100 \$ + taxes
Versement 2	À la mi-mandat	30 %	5 100 \$ + taxes
Versement 3	Au dépôt final	40 %	6 800 \$ + taxes
  
- < d'affecter et d'engager le crédit de 18 338,75 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
  
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense, selon les versements prévus.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-08-247

**4.2.5 COLLECTE SÉLECTIVE - APPEL D'OFFRES**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2010-05-191, un appel d'offres public pour un contrat de transport et l'enlèvement des matières recyclables fut publié sur le site du se@o ;

**ATTENDU** que Stanley & Dany Taylor Transport Inc. furent également invités à déposer une soumission ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le procès-verbal de l'ouverture des soumissions reçues et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'une analyse des coûts du maintien du service à l'interne fut réalisée par la direction générale ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

< d'accepter l'offre déposée par Stanley & Dany Taylor Transport Inc. pour un contrat de 3 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour le transport et l'enlèvement des matières recyclables sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook (partie urbaine de la Ville de Coaticook étant exclue) au montant forfaitaire de 511 765 \$ avant toutes taxes ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- < de confier le mandat à la greffière de rédiger le contrat à cet effet et conformément à l'appel d'offres d'y inclure l'option de renouvellement pour 2 années optionnelles au coût de 353 699 \$ avant toutes taxes ;
- < d'autoriser la direction générale à signer ledit contrat au nom de la MRC de Coaticook afin de donner plein effet aux présentes ;
- < de confier le mandat à la direction générale de rencontrer les chauffeurs afin de les informer de la situation ;
- < de confier également le mandat à la direction générale de vérifier la possibilité auprès de Stanley & Dany Taylor Transport Inc. de débiter plutôt la desserte en cas de bris majeur du camion ou autre, afin d'assurer le maintien du service de collecte sélective.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	4,93		
Simon Madore	5	17,22		
Fernand Veilleux	6	25,41		
Réal Ouimette	2	6,07		
Richard Belleville	1	3,14		
Gaby Côté	1	4,21		
Lucie Tremblay	2	6,36		
Benoît Roy	2	4,76		
Henri Pariseau	1	1,19		
Linda Ouellet	1	4,25		
Guy Lefebvre	2	5,51		
Gladys Bruun	5	17,24		
<b>TOTAL</b>	<b>30/30</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2.6 LAC-À-L'ÉPAULE**

Le 8 septembre doit se tenir la journée de réflexion des élus communément appelé le Lac-à l'épaule. Le Coffret de l'Imagination ne peut nous recevoir à l'étage cette année. Elle pourrait cependant nous recevoir le lendemain, le 9 septembre. Une soumission fut donc demandée à l'Auberge des beaux cantons de Compton. Le prix est toutefois le double. Les élus souhaitent tenir la journée de réflexion le 8 septembre tel que prévu, ici-même dans la salle du conseil, et ce sans papier. Les élus souhaitent sortir pour dîner seulement.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**4.2.7 COUILLARD CONSTRUCTION LTÉE - ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA CPTAQ**

L'orientation préliminaire de la demande adressée par Couillard Construction Ltée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) est maintenant publique. La CPTAQ considère dans l'état actuel du dossier que la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une sablière devrait être refusée. Le niveau final du terrain proposé et un doute quant à la capacité de remise en état d'agriculture adéquate à la fin des travaux incite la CPTAQ à ne pas faire droit à la demande telle que présentée.

**4.2.8 SOIRÉE DES FÊTES DE LA MRC - CHANGEMENT DE DATE**

Malgré ce qui avait été convenu, la soirée des fêtes de la MRC de Coaticook se tiendra le 26 novembre à Compton. Une soirée hommage pour la carrière politique de Madame Monique Gagnon-Tremblay se tiendra à Sherbrooke le 3 décembre.

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 439 423,79 \$ payés au 18 août 2010 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 15 231,65 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour les mois de juin et juillet, comme ici au long reproduit.

**5.3 CONGRÈS 2010 DE LA FQM**

CM2010-08-249

**5.3.1 INSCRIPTION DES ÉLUS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**ATTENDU** que le congrès 2010 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Guy Lefebvre  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- < de procéder à l'inscription des maires au congrès et en leur absence, de leurs représentants locaux ainsi que de la directrice générale, pour une dépense totale de 8 499,52 \$ ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- < d'affecter et d'engager le crédit net de 7 565,99 \$ relatif aux frais d'inscription des élus dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, législation*» ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 582,53 \$ relatif aux frais d'inscription de la directrice générale dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, gestion administrative*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-08-250

**5.3.2 FRAIS D'HÉBERGEMENT**

**ATTENDU** que le congrès 2010 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit net de 8 500 \$ relatif aux frais d'hébergement des élus dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, législation*» ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 1 400 \$ relatif aux frais de séjour de la direction générale dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, gestion administrative*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Henri Pariseau	1	0,74		
Benoît Roy	2	2,95		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-251

**5.3.3 ALIMENTATION**

**ATTENDU** que le congrès 2010 de la Fédération québécoise des municipalités se tiendra les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Lucie Tremblay  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < d'affecter et d'engager le crédit de 500 \$ relatif aux services d'alimentation dans la catégorie de fonctions «*Fédération québécoise des municipalités, autres dépenses d'administration*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-252

**5.4 PROGRAMMES DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT -  
 AUTORISATIONS À DÉBOURSER**

**ATTENDU** que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

**ATTENDU** que les dossiers F-7026821 et F-7026880 furent autorisés dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2010-2011 offert par la Société d'habitation du Québec ;

**ATTENDU** que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme RénoVillage offert par la Société d'habitation du Québec pour les dossiers précités lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ces dossiers.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-253

**5.5 QUÉBEC EN FORME – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010-2011**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte les prévisions budgétaires 2010-2011 de Québec en forme et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les dépenses sont couvertes en totalité par la subvention de Québec en forme ;

**ATTENDU** que les dépenses comprennent celles reliées à l'embauche d'une ressource en psychomotricité ;

**ATTENDU** que les membres du Comité exécutif des Partenaires pour de saines habitudes de vie, sous la supervision de la direction générale de la MRC voit à la réalisation du plan d'action ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les prévisions budgétaires 2010-2011 de Québec en forme telles que présentées ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des salaires et autres dépenses en respect du budget présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-254

**5.6 CAMP 911**

**ATTENDU** que le CAMP 911 entraîne certaines dépenses qui sont couvertes dans le budget de fonctionnement de l'activité ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les dépenses liées à la tenue du CAMP 911, pour un montant total de 1 211,41 \$, toutes taxes incluses ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 1 211,41 \$ dans la catégorie de fonctions «Projets Spéciaux» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses, telles que présentées.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-255

**5.7 SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE**

**ATTENDU** que les moniteurs des services d'animation estivale de diverses municipalités ont reçu une formation à cet effet du Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;

**ATTENDU** que ces formations sont refacturées aux municipalités ou comités de loisirs ;

**ATTENDU** que l'activité de regroupement des divers services prévue à Dixville fut annulée en raison du mauvais temps ;

**ATTENDU** que la crème glacée avait toutefois été achetée auprès de la Laiterie de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les dépenses liées à la tenue des Services d'animation estivale 2010, pour un montant total de 2 145,32 \$, toutes taxes incluses ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 2 145,32 \$ dans la catégorie de fonctions «Projets Spéciaux» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses, telles que présentées.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-256

**5.8 TRAVAUX DE COURS D'EAU - RÈGLEMENT 2-265 - COMPTON**

**ATTENDU** que des travaux de réhabilitation de cours d'eau et des berges ont été effectués à Compton, suite à l'émission d'un avis d'infraction par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un cours d'eau réglementé ;

**ATTENDU** que le propriétaire des lieux s'est engagé à payer la totalité des frais ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

**IL EST RÉSOLU**

- < d'accepter les dépenses reliées aux travaux de réhabilitation de cours d'eau et des berges à Compton, au coût total de 49 826,91 \$, toutes taxes incluses ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 49 826,91 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des factures et le traitement approprié pour son recouvrement

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-257

**5.9 FESTIN DES GRÂCES – LES COMPTONNALES**

**ATTENDU** que le Festin des Grâces des Comptonnales se tiendra le 3 octobre prochain ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

**IL EST RÉSOLU**

- < d'autoriser la direction générale à réserver une table de 8 couverts pour l'événement ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 640 \$ à cet effet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT**

**6.1 MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE – DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE ZONE DÉSTRUCTURÉE**

Aux termes de la résolution 2010-06-07/158 la municipalité de Dixville demande à la MRC de reconnaître une zone de terrain comme zone déstructurée. Cette zone est inférieure à 5 000 m<sup>2</sup> en superficie. La demande sera d'abord présentée au Comité consultatif agricole et au Comité aménagement pour recommandation.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Guy Lefebvre quitte les délibérations. Il est 20h55.

CM2010-08-258

**6.2 DEMANDE DE DÉROGATION À LA ZONE INONDABLE –  
VILLE DE COATICOOK**

**ATTENDU** que la Ville de Coaticook souhaite prolonger son réseau cyclable dans la partie urbaine ;

**ATTENDU** que la municipalité est le promoteur du dossier ;

**ATTENDU** qu'une partie du réseau est situé dans la zone inondable cartographiée au Schéma d'aménagement révisé ;

**ATTENDU** qu'une dérogation est donc nécessaire afin de procéder à l'aménagement de certaines portions du tronçon ;

**ATTENDU** qu'il est du ressort de la MRC et la MRC seule d'accorder ou non la dérogation ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le compte rendu de la réunion du comité de gestion de l'eau du 10 août 2010 ;

**ATTENDU** que le comité de gestion de l'eau de la MRC de Coaticook recommande l'émission d'un avis favorable à l'égard de la demande tout en demandant que la bande de protection soit respectée et que les matériaux de recouvrement soient le moins dommageables pour l'environnement et éviter de perturber le cours d'eau ;

**ATTENDU** l'opinion de l'aménagiste-géomaticien de la MRC, Monsieur Hugues Ménard à l'effet que la demande de dérogation est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** de faire droit à la demande de dérogation en zone inondable, telle que présentée, par la Ville de Coaticook pour l'aménagement de tronçons de son réseau cyclable en milieu urbain et en conséquence de procéder à une modification du Schéma d'aménagement révisé de la MRC afin de le permettre par dérogation.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>42/44</b>	<b>96,77 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-259

**6.3 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 6-23.22**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités locales, suite à l'entrée en vigueur de la modification 6-23.22 au schéma d'aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

**«DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 6-23.22**

En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A19.1), lors de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 6-23.22 modifiant le schéma d'aménagement révisé, la Ville de Coaticook devra modifier son règlement de zonage actuel afin d'intégrer la dérogation à la zone de grand courant pour l'aménagement de deux tronçons de la piste cyclable de la Ville de Coaticook.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>42/44</b>	<b>96,77 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**7.0 AVIS DE MOTION**

**7.1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère régionale Lucie Tremblay qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement révisé de la MRC afin de permettre à la Ville de Coaticook de procéder par dérogation à l'aménagement de tronçons de son réseau cyclable en milieu urbain, sera présenté au conseil de la MRC. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même le présent avis, copie du projet de règlement.**

**8.0 RÈGLEMENTS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-260

**8.1 RÈGLEMENT RELATIF À LA RIVIÈRE AUX SAUMONS TRAVERSANT LE LOT 2 129 474 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE SITUÉ DANS LA VILLE DE WATERVILLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 5-010 (2010) «Règlement relatif à la Rivière aux Saumons traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la Ville de Waterville sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 16 juin 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit de régler une portion de la rivière aux Saumons et plus particulièrement, la portion située sur le lot 2 1259 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, traversant la Ville de Waterville et immatriculée 0119 29 6870 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 5-010 (2010) «Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 2 129 474 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la Ville de Waterville sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 5-010 (2010), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>42/44</b>	<b>96,77 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

Guy Lefebvre se joint aux délibérations. Il est 21h01.

CM2010-08-261

**8.2 RÈGLEMENT RELATIF À LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 1 803 220 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 5-011 (2010) «Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 16 juin 2010 ;

**ATTENDU** qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit de régler une portion de la rivière Coaticook et plus particulièrement, la portion située sur le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, traversant la municipalité de Compton et immatriculée 0106 21 0269 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < d'approuver et adopter le règlement 5-011 (2010) «Règlement relatif à la Rivière Coaticook traversant le lot 1 803 220 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Sherbrooke, dans la municipalité de Compton sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 5-011 (2010), et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-262

**8.3 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

**ATTENDU** qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 18 août 2010 ;

**ATTENDU** que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de la réunion du conseil du 18 août 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < de former la commission de consultation publique des personnes suivantes : Messieurs Bertrand Lamoureux, Réal Ouimette, Fernand Veilleux, Réjean Masson et Madame Linda Ouellet ;
- < de tenir une consultation publique le 13 septembre 2010, à 11h00, à la salle multifonctionnelle de la MRC de Coaticook.
- < d'adopter le **projet** de règlement numéro 6-23.22 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, tel que présenté.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

**ADOPTION**

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT – RENDEZ-VOUS DE L'ÉNERGIE**

**ATTENDU** que le Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie travaille actuellement à la planification des *Rendez-vous de l'énergie* ;

**ATTENDU** que les *Rendez-vous de l'énergie* visent à réunir de nombreux acteurs clés de la société québécoise afin d'assurer la mobilisation et la sensibilisation de la population au sujet de notre portrait énergétique et de notre dépendance aux énergies fossiles ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que des organismes, experts et citoyens seront conviés à prendre part à la démarche ;

**ATTENDU** que les problématiques et les enjeux prioritaires reliés à la consommation d'énergie pour l'Estrie ainsi que des pistes de solutions seront au cœur des discussions ;

**ATTENDU** que le Conseil régional de l'Environnement souhaite former à cet effet un comité régional qui coordonnera les activités des *Rendez-vous de l'énergie* en région ;

**ATTENDU** que ce comité sera constitué d'agents socioéconomiques régionaux intéressés ou concernés par les enjeux d'aménagement du territoire, de mobilité, de consommation et de production d'énergie ;

**ATTENDU** qu'il serait souhaitable d'y déléguer un élu municipal pour représenter la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU**

- < de déléguer Monsieur Jean-Claude Daoust à titre de représentant de la MRC de Coaticook au comité régional à être formé par le Conseil régional de l'Environnement pour les *Rendez-vous de l'énergie* ;
- < d'assumer les frais de déplacement de Monsieur Daoust pour ces rencontres.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-264

**9.2 CONVENTION DE SUBVENTION – QUÉBEC EN FORME**

**ATTENDU** que le conseil a accepté d’agir comme organisme mandataire dans le cadre du programme «Québec en forme» aux termes de la résolution CM2009-10-326 ;

**ATTENDU** que le projet vise à «contribuer à favoriser, par le soutien de Projets de mobilisation de communautés locales, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de la naissance à 17 ans inclusivement» ;

**ATTENDU** que Québec en forme contribue financièrement à la réalisation des plans d’actions ;

**ATTENDU** qu’un montant de 107 000 \$ est alloué au projet de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la convention de subvention pour la réalisation du plan d’action 2010-2011 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU**

- < d’accepter la convention de subvention de Québec en forme pour la réalisation du plan d’action 2010-2011 des partenaires telle que présentée ;
- < d’autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à signer la convention au nom de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.3 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - VALEUR UNIFORMISÉE MAXIMALE**

CM2010-08-265

**9.3.1 PROGRAMME RÉNOVILLAGE (RVI)**

**ATTENDU** que dans le cadre du programme RénoVillage de la Société d'Habitation du Québec, la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) est de 75 000 \$ :

**ATTENDU** qu'une MRC peut maintenant fixer sur son territoire la valeur admissible à 90 000 \$, suite à la publication du bulletin d'information n° 53 de juillet 2010 ;

**ATTENDU** qu'il est opportun d'hausser ladite valeur d'admissibilité afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens d'avoir accès aux programmes d'amélioration de l'habitat, suite aux hausses des rôles d'évaluation foncière ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- < de hausser la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) à 90 000 \$ pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, dans le cadre du programme RénoVillage de la Société d'Habitation du Québec ;
- < d'informer les municipalités locales, l'inspecteur accrédité Monsieur Pierre Laliberté et la Société d'Habitation du Québec de la décision de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2010-08-266

**9.3.2 PROGRAMME DE RÉPARATIONS D'URGENCE (PRU)**

**ATTENDU** que dans le cadre du programme de Réparations d'urgence de la Société d'Habitation du Québec, la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) est de 75 000 \$ :

**ATTENDU** qu'une MRC peut maintenant fixer sur son territoire la valeur admissible à 90 000 \$, suite à la publication du bulletin d'information n° 53 de juillet 2010 ;

**ATTENDU** qu'il est opportun d'hausser ladite valeur d'admissibilité afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens d'avoir accès aux programmes d'amélioration de l'habitat, suite aux hausses des rôles d'évaluation foncière ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < de hausser la valeur uniformisée d'un bâtiment admissible (excluant le terrain) à 90 000 \$ pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, dans le cadre du programme de Réparations d'urgence de la Société d'Habitation du Québec ;
- < d'informer les municipalités locales, l'inspecteur accrédité Monsieur Pierre Laliberté et la Société d'Habitation du Québec de la décision de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.4 CAMP 911**

CM2010-08-267

**9.4.1 MÉRITE MMQ EN GESTION DE RISQUES 2010**

**ATTENDU** que le Mérite MMQ en gestion de risques est remis afin de rendre hommage aux municipalités, MRC ou régie intermunicipale ayant la capacité d'innover et de se protéger des risques ;

**ATTENDU** que ce prix permet de faire rayonner les initiatives municipales de prévention d'un bout à l'autre du Québec et inspirer d'autres municipalités ;

**ATTENDU** que les prix seront décernés le 30 septembre 2010 dans le cadre du congrès 2010 de la FQM ;

**ATTENDU** qu'il est proposé de soumettre la candidature du Camp 9-1-1 ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un projet original, novateur, mobilisateur, dont le rayonnement dépasse les limites de la MRC et qui est exportable ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** d'appuyer la candidature du Camp 9-1-1 pour la prochaine édition du Mérite MMQ en gestion de risques 2010.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.4.2 AILLEURS AU QUÉBEC**

La 2<sup>e</sup> édition du Camp 911 fut un succès. La MRC de Bécancour (Sainte-Sophie-de-Lévrard), les municipalités de Sainte-Julie et du Village de Fort-Coulonge ont également mis sur pied cette année leur camp 911 afin de sensibiliser les jeunes aux métiers de policier, pompier et ambulancier et leur donner des outils afin de bien réagir en situation d'urgence. Le camp 911 a donc fait des p'tits...

CM2010-08-268

**9.5 SOIRÉE DE LA RURALITÉ**

**ATTENDU** que la soirée de la ruralité devait se tenir cette année le 27 septembre prochain au Pavillon des Arts et de la Culture ;

**ATTENDU** qu'il y a peu de sujets à traiter cette année ;

**ATTENDU** qu'au lieu de faire 2 conférences de presse et une soirée d'échange, il y aurait lieu de jumeler les événements afin d'en faire un moment privilégié pour les promoteurs, les comités locaux et les élus ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'annuler la soirée de la ruralité qui devait se tenir le 27 septembre et de faire l'an prochain un seul événement suite aux 2 appels de projets afin d'augmenter les échanges sur les projets réalisés dans le cadre du Pacte rural.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet quitte les délibérations. Il est 21h13.

CM2010-08-269

**9.6 CONVENTION DE COMMUNICATION ET DE MISE À JOUR D'ADRESSES QUÉBEC - AUTORISATION À SIGNATURE**

**ATTENDU** que les ministères des Transports, des Ressources naturelles et de la Faune, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que le Directeur général des Élections ont convenu d'élaborer un cadre commun de production d'une géobase communément appelée «*Adresses Québec*» ;

**ATTENDU** qu'«*Adresses Québec*» est une base de données géographiques comprenant, notamment, la géométrie du réseau routier québécois à laquelle sont associés des tranches d'adresses pour chaque tronçon et couvrant la totalité des adresses municipales pour tout le Québec habité ;

**ATTENDU** que le gouvernement a l'intention de rendre disponible aux MRC une base de données numérique permettant la localisation géographique des adresses pour tout le Québec municipalisé en retour de leur participation au processus de mise à jour de cette même base de données ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte la «*Convention de communication et de mise à jour d'adresses Québec*» et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**ATTENDU** qu'il est mutuellement bénéfique pour la MRC de Coaticook ainsi que pour le gouvernement d'agir en partenariat pour la mise à jour et l'amélioration d'«*Adresses Québec*», notamment, pour les besoins reliés à la sécurité civile, la sécurité incendie, la gestion des adresses municipales de même que pour diverses interventions aux échelles locale, régionale et provinciale ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Lucie Tremblay

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser le préfet ou la secrétaire-trésorière à signer ladite *Convention de communication et de mise à jour d'adresses Québec* telle que présentée.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	97,37 %		

ADOPTION

CM2010-08-270

**9.7 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES –  
OUVERTURE DE DOSSIER**

**ATTENDU** qu'aux termes de l'article 103.3 du *Code municipal du Québec*, le conseil peut fixer des honoraires autres que ceux déterminés aux fins de la vente des immeubles endettés pour taxes ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM-95-07, le conseil de la MRC de Coaticook a fixé des honoraires variables pour l'ouverture d'un dossier et la gestion d'un immeuble mis en vente pour défaut de paiement des taxes ;

**ATTENDU** que cette résolution n'a pas été modifiée depuis ;

**ATTENDU** que tous les dossiers et ce peu importe le montant dû, nécessite un minimum de temps et de recherche ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'instaurer un montant forfaitaire minimal en sus des honoraires variables afin de tenir compte de la charge de travail desdits dossiers ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville

**APPUYÉE** par la conseillère régionale Gladys Bruun

**IL EST RÉSOLU** de facturer un montant de base de 40 \$ et ce, pour l'ouverture de **tout** dossier et la gestion d'un immeuble mis en vente pour défaut de paiement des taxes et de maintenir **en sus**, les honoraires variables de la façon suivante :

- a. pour tout immeuble dont la somme totale des arrérages des taxes municipales et scolaires est égale ou inférieure à 500 \$, des honoraires de 8 % sont exigibles sur telle somme ;
- b. pour tout immeuble dont la somme totale des arrérages des taxes municipales et scolaires est supérieure à 500 \$ mais égale ou inférieure à 1 000 \$, des honoraires de 4 % sont exigibles sur telle somme ;
- c. pour tout immeuble dont la somme totale des arrérages des taxes municipales et scolaires est supérieure à 1 000 \$ mais égale ou inférieure à 3000 \$, des honoraires de 2 % sont exigibles sur telle somme ;
- d. pour tout immeuble dont la somme totale des arrérages des taxes municipales et scolaires est supérieure à 3 000 \$, des honoraires de 1 % sont exigibles sur telle somme.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	43/44	97,37 %	0	0

ADOPTION

Linda Ouellet se joint aux délibérations. Il est 21h18.

CM2010-08-271

**9.8 MONTY COULOMBE S.E.N.C. AVOCATS - OFFRE DE SERVICES**

**ATTENDU** que dans la foulée des scandales et des irrégularités dans l'octroi de certains contrats municipaux dans certaines municipalités et la présentation du projet de loi 109 sur l'éthique et la déontologie en milieu municipal, les professionnels du cabinet d'avocats Monty Coulombe s.e.n.c. ont élaboré une formation s'adressant au conseil de la MRC ;

**ATTENDU** que la formation offerte porte sur «*Les règles régissant le processus d'octroi des contrats et l'éthique et la déontologie dans le mode municipal*» ;

**ATTENDU** que cette formation est d'une durée d'une heure trente (1h30) ;

**ATTENDU** que cette formation pourrait être donnée pendant la journée de réflexion des élus à la réunion de septembre prochain ;

**ATTENDU** que le coût associé à la formation est de 500 \$ et ce peu importe le nombre de participants ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'accepter la proposition des professionnels du cabinet d'avocats Monty Coulombe s.e.n.c. pour la formation sur «*Les règles régissant le processus d'octroi des contrats et l'éthique et la déontologie dans le mode municipal*» au coût de 500 \$, avant toutes taxes ;
- ▶ de confier à la direction générale le mandat de vérifier la disponibilité des formateurs ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 539,38 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, déplacement des délégués*» ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense, sur réception des honoraires à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-08-272

**9.9 EMBAUCHE - URBANISTE**

**ATTENDU** qu'en vertu de la résolution CM2010-05-194 dûment adoptée par le conseil de la MRC de Coaticook, la direction générale avait le mandat de pourvoir à l'appel de candidature pour un urbaniste, de mettre de l'avant le processus d'embauche et à négocier les conditions d'embauche du candidat retenu ;

**ATTENDU** que le candidat retenu par le comité de sélection est Mnsieur Dominick Faucher ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que la direction générale propose de la classer à l'échelon 3 des professionnels, sur une base de 35 heures/semaine ;

**ATTENDU** qu'il a complété son stage en urbanisme et réussi l'examen de l'ordre des urbanistes ;

**ATTENDU** son expérience à titre d'inspecteur municipal et en aménagement du territoire ;

**ATTENDU** que la direction générale propose de le classer à l'échelon 4 des professionnels après 6 mois au sein de la MRC, soit le ou vers le 7 mars 2011 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Linda Ouellet

- ▶ d'entériner l'engagement de Monsieur Dominick Faucher à la fonction d'urbaniste à la MRC, et ce à compter du 7 septembre 2010, à l'échelon 3 ;
- ▶ de considérer Monsieur Faucher comme un employé régulier à temps plein (35h), suite à sa période de probation, aux fins de la *Politique des conditions de travail du personnel pour les années 2006-2010*, telle que modifiée ;
- ▶ de considérer qu'il aura droit à l'échelon 4 après 6 mois au sein de la MRC ;
- ▶ de considérer que les autres avantages prévus à la Politique font partie intégrante du contrat individuel de travail de l'employé, sous réserve des conditions visées à l'article 4.2 du même chapitre.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	7,52		
Fernand Veilleux	6	38,78		
Réal Ouimette	2	9,26		
Richard Belleville	1	4,80		
Gaby Côté	1	6,43		
Lucie Tremblay	2	9,71		
Benoît Roy	2	7,27		
Henri Pariseau	1	1,81		
Linda Ouellet	1	6,48		
Guy Lefebvre	2	7,95		
<b>TOTAL</b>	<b>20/20</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal de conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-273

**9.10 CHARTE GRAPHIQUE DE LA MRC**

**ATTENDU** que le but d'une charte graphique est de conserver une cohérence graphique dans les réalisations visuelles d'une organisation, quels que soient les divers intervenants de la réalisation et dans la production des documents utilisés par le personnel de celle-ci, tant à l'interne qu'à l'externe ;

**ATTENDU** qu'une charte graphique doit être remise à tout imprimeur ou graphiste chargé de la réalisation d'un support et ce, pour une qualité et continuité visuelle ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un projet de charte graphique pour la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les buts d'une telle charte sont d'harmoniser, d'établir la cohérence et de renforcer la lisibilité de toutes les actions de communication interne et externe de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'approuver la charte graphique de la MRC de Coaticook telle que soumise et dorénavant elle sera utilisée dans la production de tous les documents utilisés par le personnel de la MRC, tant à l'interne qu'à l'externe.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

**ADOPTION**

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**10.1 PROCES-VERBAL DU COMITE ADMINISTRATIF DU 16 AOÛT 2010**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 16 août 2010.

**10.2 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE PROJETS - PROGRAMME DE MISE EN VALEUR EN MILIEU FORESTIER - VOLET II DU 8 JUILLET 2010**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité d'évaluation de projets déposés dans le cadre du Programme de mise en valeur en milieu forestier - Volet II du 8 juillet 2010.

**10.3 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 10 AOÛT 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de gestion de l'eau du 10 août 2010.

**10.4 COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE PROJETS - PROGRAMME DE MISE EN VALEUR EN MILIEU FORESTIER - VOLET II DU 16 AOÛT 2010**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité d'évaluation de projets déposés dans le cadre du Programme de mise en valeur en milieu forestier - Volet II du 16 août 2010.

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 16 AOÛT 2010**

CM2010-08-274

**11.1.1 APPUI À LA MRC DE MATAWINIE - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - DÉLAIS DU PROGRAMME PRECO**

**ATTENDU** que la MRC de Matawinie sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de réviser les délais imposés pour la réalisation des travaux et l'envoi des réclamations dans le cadre du programme PRECO ;

**ATTENDU** que la date butoir est le 31 décembre pour l'admissibilité des travaux dans le cadre du programme PRECO ;

**ATTENDU** que les délais imposés sont irréalistes, si l'on considère le temps requis pour l'obtention des soumissions, le choix du soumissionnaire, la mise en branle du chantier, la période de gel parfois hâtive ou les conditions hivernales pouvant empêcher la poursuite de travaux entrepris ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 16 août 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réal Ouimette  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Fernand Veilleux

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la MRC de Matawinie dans sa démarche et de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de réviser les délais imposés pour la réalisation des travaux et l'envoi des réclamations dans le cadre du programme PRECO ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la députation régionale pour appui ;
- < de transmettre une copie conforme également à la Fédération québécoise des municipalités pour appui ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-08-275

**11.1.2 APPUI À COGECO - SAUVEGARDE DE CHLT RADIO**

**ATTENDU** que COGECO sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de sauvegarder CHLT Radio et CKOY-FM à Sherbrooke ;

**ATTENDU** que COGECO a dévoilé une stratégie solide offrant des perspectives de développement à la radio francophone québécoise ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le CRTC tiendra des audiences publiques le 28 septembre prochain à Montréal ;

**ATTENDU** que COGECO présente un plan centré sur les contenus locaux qui assurera la relance et la pérennité des stations régionales aux prises avec des difficultés financières, tout en permettant de rétablir un équilibre concurrentiel dans le secteur de la radio commerciale de langue française au Québec ;

**ATTENDU** que la stratégie proposée par COGECO prévoit les éléments suivants :

- La création d'une importante agence de nouvelles à laquelle contribueront et auront accès non seulement toutes les stations du groupe, mais aussi les stations indépendantes et les stations de radio communautaires ;
- Une demande d'exception à la politique de propriété commune dans le marché francophone de Montréal afin de pouvoir exploiter 3 stations FM et une station AM de langue française plutôt que 2 stations FM et 2 stations AM, et ainsi soutenir les stations régionales acquises qui sont déficitaires ;
- La vente de 2 stations FM à Québec et la conversion d'une station FM de Sherbrooke en ré-émettrice d'une autre station afin de respecter la politique de propriété commune dans ces marchés ;
- L'octroi d'une contribution de 9 % de la valeur globale de la transaction, soit 7,2 millions \$, à divers organismes et initiatives, en soutien au système canadien de radiodiffusion si la transaction est approuvée dans son ensemble ;

**ATTENDU** que l'agence de nouvelles que COGECO propose de mettre en place jouera un rôle primordial dans l'enrichissement de l'information locale et constituera un complément aux autres sources d'information disponibles au Québec ;

**ATTENDU** que grâce à la mise en commun des ressources autour de l'agence de nouvelles, dont la coordination sera assurée par le 98,5 FM, une nouvelle source d'information complète 24h sur 24, 7 jours sur 7 sera créée ;

**ATTENDU** que pour le marché de Sherbrooke, COGECO propose de convertir CKOY-FM en ré-émettrice de CKAC, cessant donc d'y vendre de la publicité ce qui assurera à Sherbrooke la diffusion d'un service complet de radio axé sur les sports et l'information sportive, un service complémentaire au marché actuel, de ne plus surtaxer le marché publicitaire local où la majorité des stations, dont CKOY-FM, sont déficitaires et de respecter la politique de propriété commune du CRTC ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 16 août 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Ghislaine Leblond



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche de COGECO pour l'acquisition des stations de radio de Corus au Québec et permettre la sauvegarde de CHLT Radio et CKOY-FM à Sherbrooke ;
- < de faire connaître la position de la MRC de Coaticook au CRTC ;
- < de transmettre copie de la présente résolution à la députation régionale pour appui ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2010-08-276

**11.1.3 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE COMPTON – QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ POUR LE RECENSEMENT**

**ATTENDU** que la municipalité de Compton sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au gouvernement fédéral de reconsidérer sa décision d'abolir le questionnaire détaillé pour le recensement qui aura des impacts négatifs sur les municipalités et organismes supra-municipaux ;

**ATTENDU** que le gouvernement fédéral désire remplacer le questionnaire détaillé pour le recensement pour une Enquête nationale sur les ménages élargie ;

**ATTENDU** que cette façon de faire aurait pour effet de diminuer la qualité et la fiabilité des informations normalement obtenues ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que cette nouvelle formule pourrait réduire la taille de l'échantillon et de créer un biais quant au profil des répondants puisque les personnes ayant généralement le plus besoin des programmes municipaux sont celles qui ne rempliraient probablement pas les sondages volontaires ;

**ATTENDU** que les données fournies par le recensement détaillé permettent d'ajuster les politiques municipales en fonction des caractéristiques des diverses communautés ;

**ATTENDU** que près de 45 % du budget des municipalités est consacré aux services à la personne (loisir, logement social, soutien à l'établissement des immigrants, services de garderie, transport collectif, lutte à la pauvreté, etc. ...) ;

**ATTENDU** que de se priver de cette masse d'informations est contraire à l'intérêt des citoyens, parce qu'une diminution de la qualité des données pourrait entraîner une réduction de l'efficacité des programmes municipaux ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 16 août 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Gladys Bruun  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- < d'appuyer la démarche de la municipalité de Compton et de demander au gouvernement fédéral de reconsidérer sa décision d'abolir le questionnaire détaillé pour le recensement qui aura des impacts négatifs sur les municipalités et organismes supra-municipaux ;
- < de demander l'appui de Madame France Bonsant, députée de la circonscription Compton-Stanstead ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2010-08-277

**11.2 COMITÉ D'ÉVALUATION DE PROJETS – PROGRAMME DE MISE EN VALEUR EN MILIEU FORESTIER – VOLET II DU 8 JUILLET 2010**

**ATTENDU** que la Conférence régionale des élus de l'Estrie est mandataire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – Volet II 2010-2011 ;

**ATTENDU** les critères de la grille d'évaluation des projets ;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'évaluation de projets telle qu'apparaissant au compte rendu du 08 juillet 2010 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Linda Ouellet  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réal Ouimette

**IL EST RÉSOLU** de recommander l'octroi d'une aide financière de 2 250 \$ au projet E10-12 présenté par les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette pour le «11<sup>ième</sup> site du Sentier poétique».

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.3 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 10 AOÛT 2010**

CM2010-08-278

**11.3.1 DEMANDES AU FONDS DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** que le propriétaire du matricule 0200 43 4795 à Coaticook a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 20 mètres et une hauteur de 2 mètres afin de réduire l'érosion des berges et la sédimentation dans le cours d'eau ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de 6 000 \$ ;

**ATTENDU** que les propriétaires des matricules 0107 45 6354 et 0107 46 56 à Compton (des voisins de part et d'autre de la rive) ont présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux d'empierrement sur une longueur de 30 mètres et une hauteur variant de 1 à 2,5 mètres afin de réduire l'érosion des berges, la sédimentation dans le cours d'eau et de protéger les arbres en place ;

**ATTENDU** que l'évaluation sommaire des coûts indique des travaux de 8 000 \$ ;

**ATTENDU** que l'Association des eaux et des berges du Lac Lindsay à Saint-Malo a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook afin de procéder à un inventaire terrain afin d'identifier les problématiques d'érosion et un suivi de la qualité de l'eau ;

**ATTENDU** qu'un plan d'action sera ainsi par la suite rédigé afin de définir les mesures les plus appropriées afin de remédier aux problématiques ainsi identifiées par ordre de priorité ;

**ATTENDU** que l'Association pour la protection du Lac Wallace et son bassin versant de Saint-Herménégilde a présenté une demande d'aide financière au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour la réalisation d'un diagnostic environnemental global du bassin versant du Lac Wallace ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 10 août 2010 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Fernand Veilleux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Richard Belleville

**IL EST RÉSOLU**

< d'accorder une aide financière aux propriétaires pour la réalisation des travaux tels que décrits dans leur demande en y ajoutant les mesures additionnelles ou les correctifs demandés par le comité de gestion de l'eau tels que la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine suite aux travaux de stabilisation et la supervision des travaux par l'inspecteur régional, soient :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Matricule	Municipalité	Aide financière
0200 43 4795	Coaticook	50 % des coûts, soit 3 000 \$ (travaux de 6 000 \$)
0107 45 6354 et 0107 46 5600	Compton	50 % des coûts, soit 4 000 \$ (travaux de 8 000 \$)
Association pour la protection du Lac Wallace et son bassin versant	Saint-Herménégilde	Voir en 2011, suite à la caractérisation de la MRC afin d'éviter dédoublément
Association des eaux et des berges du Lac Lindsay	Saint-Malo	500 \$ Voir en 2011 pour analyse d'eau (regroupement possible) communication des résultats de la caractérisation à la MRC

< de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière selon les critères établis, tels que présentés, sur réception des pièces justificatives, pour chacun des dossiers précités.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-279

**11.3.2 GESTION DES FOSSÉS - FORMATION**

**ATTENDU** que l'organisme RAPPEL a présenté une offre de service pour une formation d'une journée sur le contrôle de l'érosion des sols destinée aux inspecteurs municipaux ;

**ATTENDU** que cette journée comporte un volet théorique et un après-midi sur le terrain ;

**ATTENDU** que cette formation vise l'entretien des fossés qui sont la cause de nombreux problèmes d'érosion ;

**ATTENDU** qu'il serait souhaitable d'obtenir une certaine uniformité dans la gestion des fossés sur le territoire ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la recommandation du comité de gestion de l'eau telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 10 août 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Benoît Roy  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU** d'accepter l'offre de formation de RAPPEL sur le contrôle de l'érosion des sols destinée aux inspecteurs municipaux et d'inviter fortement les municipalités locales à y envoyer leur inspecteur de voirie accompagné de Monsieur Patrick Tobin et ce, afin d'obtenir une certaine uniformité de traitement sur le territoire de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2010-08-280

**11.4 COMITÉ D'ÉVALUATION DE PROJETS – PROGRAMME DE MISE EN VALEUR EN MILIEU FORESTIER – VOLET II DU 16 AOÛT 2010**

**ATTENDU** que la Conférence régionale des élus de l'Estrie est mandataire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – Volet II 2010-2011 ;

**ATTENDU** les critères de la grille d'évaluation des projets ;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'évaluation de projets telle qu'apparaissant au compte rendu du 16 août 2010 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Ghislaine Leblond  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- < de recommander l'octroi d'une aide financière de 15 158 \$ au projet présenté par la municipalité d'East Hereford pour le projet «Aménagement d'un nouveau sentier de vélo de montagne et amélioration d'un sentier existant» ;
- < de recommander l'octroi d'une aide financière de 35 000 \$ au projet présenté par le Parc de la Gorge de Coaticook pour le projet «Rehaussement de l'offre débutante des sentiers de vélo de montagne».

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Simon Madore	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Benoît Roy	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
<b>TOTAL</b>	<b>44/44</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**12.2 MUNICIPALITÉ DE COMPTON - RÉSOLUTION 4969-2010-07-06**

La secrétaire dépose la résolution 4969-2010-07-06 de la municipalité de Compton remerciant Martine Auray et Shirley Lavertu pour leur contribution au succès de la Fête nationale de Compton.

**13.0 RAPPORTS**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : de nombreux tournois de golf bénéfiques, le souper d'ouverture de l'Expo de la Vallée de la Coaticook et ses rencontres pour le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – Volet II 2010-2011, à la MRC et à la CRÉ-Estrie.

**13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Réal Ouimette, responsable du transport, indique qu'Acti-Bus procédera à l'achat d'un terrain de la Ville de Coaticook sur l'Avenue de la Gravière et procédera à la construction d'un nouvel immeuble.

Lucie Tremblay, responsable des questions familiales remercie les participants de la dernière édition du tournoi de golf de la MRC. Elle informe les élus que la nouvelle édition du planificateur ÉLÉ sera distribuée au cours des prochains jours. Au niveau de la culture, elle indique que de nouveaux personnages enrichiront la Voie des pionniers (le circuit de mise en valeur des personnages historiques) en 2011, à Waterville, Coaticook et Saint-Herménégilde. Au niveau du Centre d'Action bénévole (CAB), elle annonce le départ d'Annick Wishnowsky à titre de directrice. Elle devient la directrice de l'école primaire Les Arbrisseaux de Compton.

Richard Belleville, responsable des dossiers des matières résiduelles indique qu'une nouvelle presse est maintenant en opération. Suite à l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du bâtiment, des travaux supplémentaires comme l'asphaltage seront possiblement réalisés. Les coûts étant inférieurs aux estimés.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique indique la nomination du nouveau directeur de poste, le sergent Martin Dupont en remplacement de la Lieutenant Marie-Chantale Martin. Le nouveau commandant (suite au départ à la retraite du commandant Donald Gingras) est l'inspecteur Sylvain Caron.



## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Un exercice de prévention incendie s'est tenu au Centre de Santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook. Une rencontre du Comité de sécurité publique s'est tenue ce jour, elle a fait donc un bref compte rendu. Elle souligne que de nouveaux contrats sociaux devront être signés en 2011 en marge du programme Cisaille de la SQ.

Fernand Veilleux, responsable des dossiers de cours d'eau indique qu'il a participé à une rencontre du comité de gestion de l'eau le 10 août dernier. Le compte rendu et les recommandations ont déjà été traités au cours de la présente rencontre.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC indique que le coordonnateur éprouve des problèmes de santé. Les démarches pour obtenir du quota de lait supplémentaire avance à pas de tortue (0,20 de reçu sur 5 kilos demandés). Un échange de terrain sur la rue Bourgeois est envisagé afin d'effectuer un rond de virage pour faciliter la circulation.

### **13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC**

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités soient : le processus pour l'embauche d'un nouvel urbaniste, de nombreuses rencontres en prévision de la mise à jour du schéma de couverture de risques en incendie, rencontre CLD-MRC pour l'harmonisation des conditions de travail du personnel des 2 organismes, rencontre du conseil d'administration de la Régie de tri pour l'octroi du contrat d'agrandissement du bâtiment et des mandats de supervision des travaux, suivi logistique pendant la grève des employés de Recycle City, participation à un comité d'investissement de la SOLIDE, etc. et celles de l'équipe de la MRC, soient la réception et le traitement des premières déclarations des exploitants de carrières et sablières, l'ouverture des dossiers de vente pour taxes, la mise en opération de la réponse multi-caserne, l'inspection de risques élevés et très élevés, des plans de sécurité incendie, le camp 911, le projet de campagne de sensibilisation avec des personnages de bande dessinée, la coordination du travail de l'éco-conseiller, des rencontres du comité provisoire de la Ressourcerie des Frontières, travaux de cours d'eau, caractérisation du bassin versant de la rivière Niger, du Lac Wallace et du Lac Lindsay, production du planificateur familial ÉLÉ, la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat de la Société d'Habitation du Québec (RénoVillage et Programme d'Adaptation de domicile), divers outils d'urbanisme des municipalités locales, cueillette et traitement de données et de statistiques en lien avec les grandes affectations du Schéma d'aménagement révisé, préparation du dossier pour les agrandissements de périmètre urbain, projet de règlement pour permettre par dérogation l'aménagement dans la zone inondable d'un tronçon de la piste cyclable de la Ville de Coaticook, cartographie du sol et couverture forestière, soutien aux démarches de planification des municipalités, rédaction des protocoles en marge du second appel de projets du Pacte rural, T@CTIC, 14 nouveaux permis d'abattage d'arbres, mise à jour des matrices graphiques, diverses demandes de cartographie, plan d'action de Québec en forme, Happening de rue, soutien aux services d'animation estivale, préparation du Happening d'inscriptions, soutien aux maisons de jeunes, Appel d'offres pour l'inventaire des cimetières et croix de chemin, soutien aux projets locaux, etc.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**13.4.1 RAPPORT ANNUEL 2009-2010 - CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE**

La secrétaire dépose le rapport annuel 2009-2010 de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

**13.4.2 PERSONNAGES DE BANDE DESSINÉE - SUBVENTION DU PROGRAMME VERRR**

La secrétaire présente les personnages retenus par le comité pour le projet de bande dessinée Organica, Recyclic et Ordurio. À suivre bientôt dans l'hebdo local.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h28.

\_\_\_\_\_  
LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 18 août 2010.

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

